

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE201 Anglais 2			
Ancien Code	SOCM2B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2010		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Les 5 compétences communicatives sont abordées: compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite.

Cours basé sur une approche communicative qui travaille les cinq compétences. Le cours est lié au domaine de la communication et au milieu professionnel en général.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.3 Établir et respecter des conventions
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informar, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOCM1B02

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B01A Anglais

40 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B01A	Anglais	30
-----------	---------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	23_SOCM2B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2011		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anglais vise à développer la connaissance de la langue anglaise pour arriver à un niveau B2 en fin de cycle.

Les 5 compétences communicatives sont abordées: compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) sera capable de s'exprimer oralement et par écrit dans des mises en situations professionnelles: réunion, téléphone, mails, discussions, interview d'un professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exercices d'expression orale et écrite à orientation professionnelle : réunion, téléphone, mails,... avec mise en situation professionnelle en groupes

Exercices d'audition sur l'actualité et/ ou en lien avec la communication

Lecture d'articles de presse et organisation de débats

Lexique en lien avec les débats, la préparation de réunions, le téléphone et la rédaction de courriels

Interview d'un professionnel.

Présentation et feed-back sur l'interview.

L'enseignante se réserve le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

Démarches d'apprentissage

Approche par situations de communication avec mise en situation professionnelle en groupes

Gérer et traiter l'information (oralement dans les débats, réunions, au téléphone ; par écrit, avec la rédaction de notes, courriels...), repérer, organiser, interpréter, analyser, prévoir, transférer... ;

Travail en autonomie en binôme et en groupe

Compétence transversale: montage d'un fichier sonore ou vidéo (interview)

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance proposée aux étudiants pendant le cours ;

Mises en situation pendant le cours ;

Séances de consultation de copies d'examen ;

Exercices supplémentaires sur la plateforme d'enseignement à distance.

Sources et références

La plateforme Wallangues, <http://www.wallangues.be/>

COUTURIER, P., 100 fautes en anglais, les erreurs des francophones corrigées et expliquées; de boeck

MCCARTHY (M.), O'DELL (F.), English Vocabulary in Use, Cambridge University Press

MURPHY, R., Essential English Grammar in use; édition française, corrigés inclus, Cambridge University Press

SWAN, M. & HOUDART, F., L'anglais de A à Z, Hatier

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

des supports de cours et des ressources utiles mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Travaux / TJ (15 % des points)

Évaluation écrite (25% des points)

Q2

Travaux / TJ (40 % des points)

Examen écrit: compréhension à l'audition (20%)

Q3

Examen mixte comprenant

- une partie orale (55 % des points)
- une partie écrite (45 % des points)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	15	Trv	40		
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	20	Exm	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).